

Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial au produit phytopharmaceutique **BETAGRI XD**

de la société **PHYTEUROP**
enregistrée sous le n°2020-4136

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom **DANELINE XD**.

Informations générales sur le produit

Noms du produit	BETAGRI XD DANELINE XD
Type de produit	Produit de revente
Titulaire	PHYTEUROP 83, Avenue de la Grande Armée 75782 PARIS Cedex 16 FRANCE
Formulation	Suspo-émulsion (SE)
Contenant	160 g/L - phenmediphame
Numéro d'intrant	669-2020.01
Numéro d'AMM	2200844
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

11 DEC. 2020

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché

Marie-Christine de GUENIN